

**Évangile de Jésus-Christ  
selon saint Marc  
(Mc 10, 13-16)**

On présentait à Jésus des enfants  
pour les lui faire toucher ;  
mais les disciples  
les écartèrent vivement.

Voyant cela Jésus se fâcha et leur dit :

**« Laissez les enfants venir à moi,  
ne les empêchez pas, car le Royaume  
de Dieu est à ceux qui leur ressemblent.**

**Amen, je vous le dis :  
celui qui n'accueille pas le royaume  
de Dieu à la manière d'un enfant  
n'y entrera pas. »**

Jésus les embrassait et les bénissait  
en leur imposant les mains.



La naissance de votre enfant est une  
merveilleuse nouvelle. Nous nous  
réjouissons avec vous de sa venue.

Vous souhaitez que votre enfant soit  
baptisé au sein de l'Église Catholique.  
C'est une décision importante pour lui  
et pour la communauté chrétienne  
qui l'accueille.

Le **Baptême**, la **Confirmation**  
et l'**Eucharistie** constituent les trois  
sacrements de l'Initiation Chrétienne. Ces  
trois sacrements forment un tout.

La préparation du baptême est l'occasion  
pour vous, parents, parrain et marraine,  
d'approfondir votre Foi pour la faire  
connaître et la faire vivre à votre enfant.  
Le catéchisme en sera la suite logique  
et indispensable.

Nous sommes à votre disposition.

Père Yves YAOUBA

**Les parents s'engagent, après le baptême,  
à donner à leur enfant une éducation  
chrétienne : le catéchisme commence  
à partir de 8 ans (CE2).  
Il existe une aumônerie dans les collèges  
(se renseigner).**

**Diocèse de Périgueux et Sarlat  
PAROISSE  
SAINT-PIERRE-de-VÉZÈRE**

**Étapes pour préparer  
le BAPTÊME de votre enfant**



**ANNÉE 2026**

**Ajat – Aubas – Auriac – Bars – Coly-St-  
Amand – La Chapelle-Aubareil – Fanlac  
Les Farges – Fleurac – Fossemagne  
Gabillou – Limeyrat – Milhac  
d'Auberoche – Montignac – Le Moustier  
Thenon – Thonac – Peyzac – Plazac  
Rouffignac – St Cernin – St-Geyrac  
St-Léon-sur-Vézère – Ste-Orse  
Sergeac – Valojoux**

## 1 – L'INSCRIPTION AU BAPTÊME

Au moins trois mois avant le baptême, l'inscription se fait auprès du prêtre de la Paroisse :

le Père Yves YAOUBA

Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat paroissial où des bénévoles vous accueillent du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 :

**Maison Paroissiale**  
**2 rue Lafayette**  
**24290 MONTIGNAC**  
**05 53 51 81 03**

Avec le prêtre, vous conviendrez de la date et du lieu du baptême.

Pour être parrain ou marraine, il faut avoir plus de **16 ans**, être impérativement **baptisé et catéchisé**, et si possible **confirmé**.

Pour les **enfants de 5-7 ans**, le baptême se prépare sur une période d'au moins 3 mois avec les parents et l'équipe d'Éveil à la Foi. Au cours de 3 rencontres l'enfant découvre l'église, le prêtre et les rites du baptême, de manière adaptée à son âge.

À **partir de 8 ans**, les enfants préparent leur baptême au sein de l'équipe de catéchisme.

## 2 – LA RÉFLEXION SUR LE SENS DU BAPTÊME

Cette rencontre permet aux parents de réfléchir à la signification du baptême.

Les **réunions ont lieu de 20h00 à 22h00** à la Maison Paroissiale de Montignac, ou à la salle Saint-Louis sur la place de l'Abbaye à Terrasson.

Les parents s'inscrivent à la rencontre de leur choix dans le calendrier suivant :

**Jeudi 5 mars 2026 Terrasson**  
**Vendredi 17 avril 2026 Montignac**  
**Jeudi 7 mai 2026 Terrasson**  
**Vendredi 5 juin 2026 Montignac**

Il est nécessaire de **participer** à l'une de ces **rencontres** au moins **2 mois avant** la date du **baptême**

(Votre présence à une de ces réunions est indispensable).

## 3 – LA PRÉSENTATION À LA COMMUNAUTÉ

*Nous souhaitons, pour les enfants baptisés le samedi matin, que la famille (parents, enfant, parrain et marraine) puisse être présente à la célébration de la messe :*

**Dimanche 22 mars 2026 à 11 h00 ou**  
**Dimanche 24 mai 2026 à 10h30**  
*en l'église Saint-Pierre de Montignac-Lascaux.*

## 4 – LA CÉLÉBRATION DU BAPTÊME

Le déroulement de la célébration (textes, prières, chants, musiques, gestes, etc.) se prépare avec une personne de la paroisse représentant la Communauté chrétienne et le prêtre qui célébrera le Baptême.

*Le choix de la date du lieu et de l'heure de la célébration du baptême se fait en concertation avec le prêtre de la paroisse.*

**Appelez à la Maison Paroissiale**  
**2 rue Lafayette – Montignac**

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30**

**05 53 51 81 03**

[www.paroisse-montignac.diocese24.fr/](http://www.paroisse-montignac.diocese24.fr/)

